

## DECISION

### **DEC-26-004 : Avenant n° 2 au marché portant entretien des ouvrages du service d'assainissement collectif - STGS**

Le Maire d'Erbray,

**VU** l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération en date du 3 juin 2020 du conseil municipal donnant délégation au maire, au nom de la commune, à l'effet de prendre toute décision, lorsque les crédits sont inscrits au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres : d'un montant inférieur au seuil réglementaire au-delà duquel les procédures formalisées sont requises, s'agissant des fournitures et des services, d'un montant inférieur à 100.000 €, s'agissant de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

**VU** l'accord cadre composite à bons de commande pour l'entretien des ouvrages du service d'assainissement de la commune d'Erbray ;

**Considérant** qu'il convient d'ajouter au marché la gestion d'un nouveau poste de relevage ainsi que la réponse aux DICT ;

### **DECIDE**

**Article 1** : Approuve l'avenant n°2 à l'accord cadre composite à bons de commande pour l'entretien des ouvrages du service d'assainissement conclu avec la société STGS pour la prise en compte du poste de relèvement de l'ARBOROSA et de la prise en charge des réponses aux DICT.

**Article 2** : Dit que le montant du marché est modifié comme suit :

|                             |                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Montant initial du marché : | 48 149,08 € HT                       |
| <b>Avenant n° 1 :</b>       | <b>1 933,18 € HT</b>                 |
| Nouveau montant du marché : | 50 082,26 € HT, soit 55 090,49 € TTC |

**Article 3** : La Directrice Générale des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise à la préfecture de Nantes ;
- transmise au receveur principal ;
- notifiée aux intéressés.

A Erbray, le 23 janvier 2023  
Le Maire  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

